

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE SAINT MARTIN DE BROMES
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL – 2026/16**

OBJET : Commission Communale des calamités agricoles

**L'an deux mille vingt-six et le vingt-sept mars
à dix-huit heures
le conseil municipal de la commune de
SAINT MARTIN DE BROMES régulièrement
convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu
habituel de ses séances sous la Présidence de
Madame DÉPIEDS Laurence - Maire**

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	15
Nombre de suffrages exprimés :	15
VOTE :	
POUR :	15
CONTRE :	00
ABSTENTION :	00

**Etaient présents : Mme BOCKTAELS Marie-Lise, CHONG Mireille, DANTARD Anaïs,
GOSSMANN Lucie, PIANETTI Laurence, PIANETTI Nicole, WEBER Catherine
Mrs AILLAUD Yves, BOUGE Jean-Michel, DÉPIEDS Michel, KNORR Alain,
MATÉO Robert, PIECHON Bernard, ROHR Alain**

Mme DANTARD Anaïs a été élue secrétaire de séance.

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'à la suite du renouvellement général des Conseils Municipaux, la commune doit procéder à la désignation des membres de la commission communale des calamités agricoles.

Madame le Maire rappelle que le nombre de délégués est de 3 :
- 3 titulaires

Le Conseil Municipal entendu l'exposé de Madame le Maire, procède à la désignation de :

- 1 – Monsieur BURLE Denis
- 2 – Monsieur MARIN Eric
- 3 – Monsieur ROBERT Sébastien

Agriculteurs de la commune

Et charge Madame Le Maire de signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

La présente délibération est transmise au représentant de l'état dans le département conformément à l'article 2131-1 et suivant du Code Général des Collectivités Territoriales.

**POUR COPIE CONFORME
MADAME LE MAIRE
DÉPIEDS Laurence**



The image shows a circular official stamp of the Commune de Saint Martin de Bromes, with a signature written over it. The signature appears to be 'Dépiédès'.